

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 5

Artikel: Piscine du Lignon à Genève
Autor: Hart, Marcel t'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Piscine du Lignon à Genève

Par Marcel t'Hart
Atelier d'architecture
R. Brodbeck
& J. Roulet
Fontenette 27
C.P. 743
1227 Carouge

Photographe:
L. Duren, Genève

Le bassin couvert: pièce maîtresse de l'ensemble

Le projet comprend la démolition partielle des installations existantes et l'aménagement des constructions maintenues, dans lesquelles s'organisent ateliers, stocks, vestiaires de la piscine d'été, bureaux et entrée.

Ménager l'existant et minimiser les emprises nouvelles

Deux facteurs majeurs ont influencé la définition du programme: la recherche d'une conception économique et la réduction de l'emprise sur les espaces verts existants.

On a, de ce fait, cherché à conserver certaines des installations et structures existantes et maintenu l'équilibre des espaces intérieurs et extérieurs.

Le projet développé sur ces bases a fait l'objet d'un concours d'architecture dont le lauréat s'est vu attribuer le mandat d'exécution.

Ce sont finalement 19800 m³ SIA, pour une emprise au rez de 2900 m², qui sont édifiés sur le terrain disponible de 33000 m².

L'essentiel des constructions occupe le niveau du rez-de-chaussée et elles sont complétées par un

étage partiel et un sous-sol, partiel également, qui abrite toutes les installations techniques, à savoir la centrale de ventilation, les bouilleurs, les installations de filtration et produits chimiques.

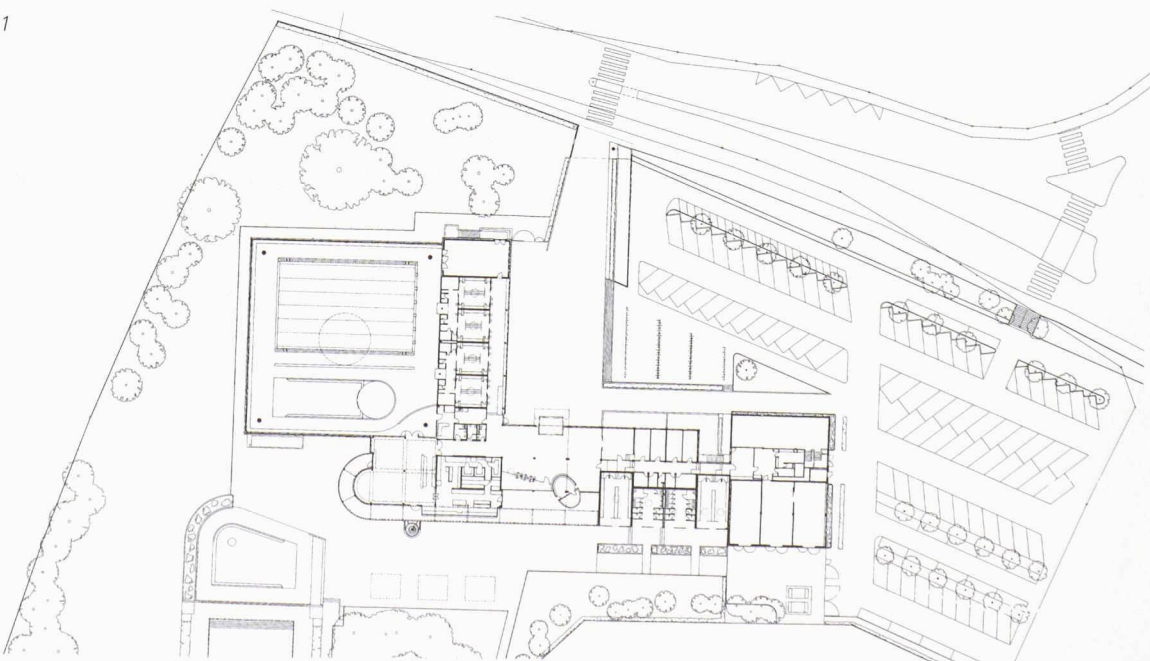
L'emprise du projet a nécessité la démolition de la pataugeoire extérieure existante et la construction d'une nouvelle pataugeoire à proximité du bassin non nageurs, situé dans le complexe de la piscine d'été.

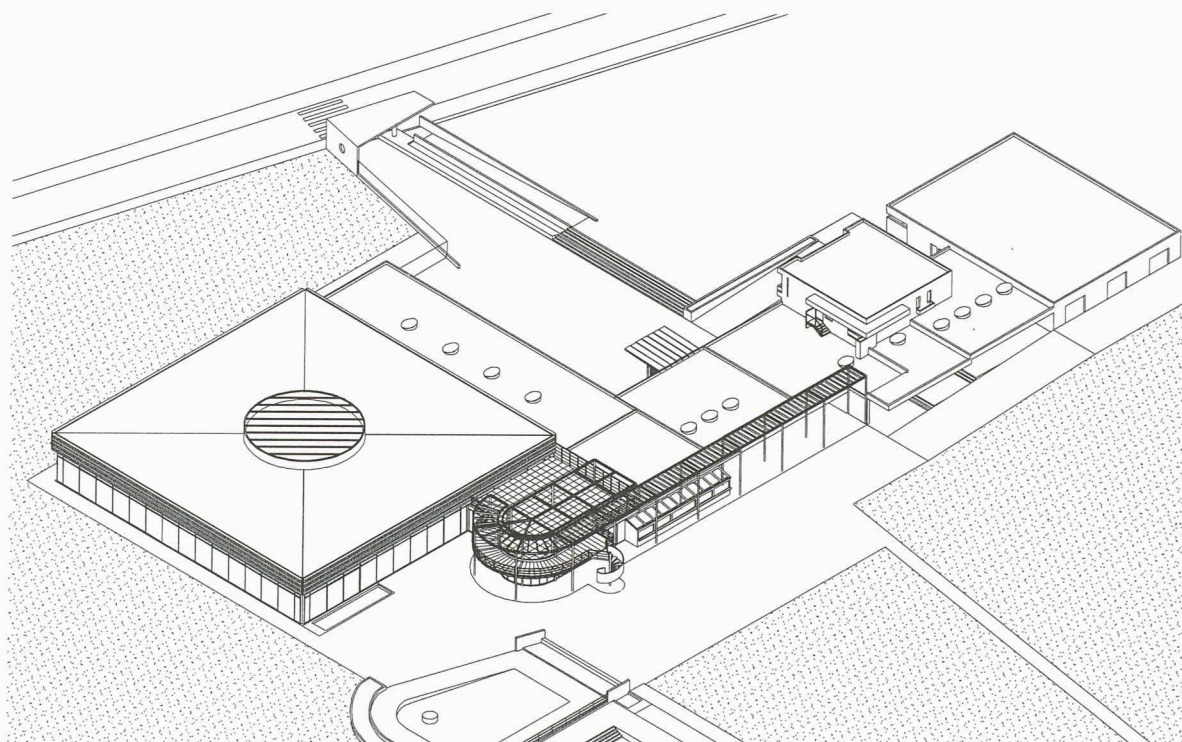
Système constructif et matériaux

Dans la partie neuve, construite en prolongation de l'existant, prennent place piscine couverte, vestiaires, bassin couvert et restaurant. Des installations subsistantes, on a conservé toute la structure en béton armé, constituée d'un système de dallage et de piliers qui supportent la dalle de toiture. Hormis ces éléments et quelques voiles porteurs, toute l'enveloppe est neuve. Les vitrages zénithaux et de façades assurent une isolation de 1,6 W/m².K et les panneaux pleins sont constitués par des éléments tôle de type « sandwich », en aluminium. Ces choix permettent accessoirement d'offrir le plus grand apport possible de lumière natu-

relle. Des brise-soleil, constitués de verre *parsol sérigraphié*, ceinturent la partie supérieure des façades de la halle des bassins; les mêmes verres protègent visuellement les façades des vestiaires du bassin couvert complété par des profilés d'aluminium.

La conception de la charpente pour le bassin est directement fonction, non seulement d'une recherche d'expression originale, mais aussi du besoin d'espace et de lumière naturelle, le gabarit autorisé représentant une contrainte non négligeable. Cette caractéristique a conduit à l'adoption d'un système de charpente en tubes cintrés, avec tirants supérieurs, solution qui n'appelle aucun empiètement sur l'espace central de l'édifice, toute la charpente portant sur quatre poteaux avec une portée de 31 mètres. Des béquilles inclinées et des tirants verticaux reprennent la totalité des efforts dans les angles, tandis que la nature des arcs de façade et le système statique, basé sur des assemblages articulés, contribuent à une conception d'ensemble économique et comparable, de ce point de vue, à une charpente triangulée ordinaire.

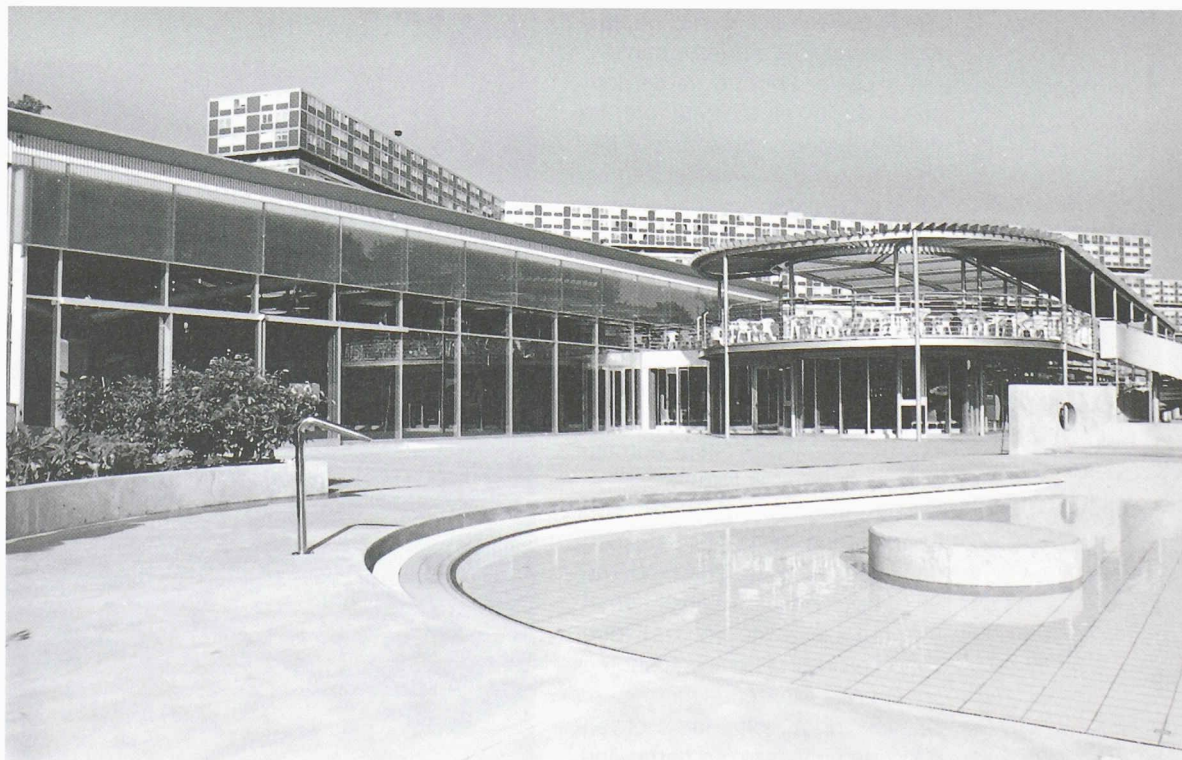




2

1. Plan général
2. Axonométrie
3. Vue depuis le bassin

3



La couverture de celle-ci est constituée d'une tôle nervurée, de panneaux isolants de 120 mm et d'une étanchéité PVC type *Sarnafil*.

Les problèmes acoustiques inhérents à ce type de construction ont été résolus en utilisant au maximum les surfaces non vitrées de la halle, revêtues de panneaux acoustiques muraux et complétées par un faux plafond acoustique.

Le bassin de 16 x 25 m offre six couloirs de natation, est équipé d'installations de chronométrage et dispose en outre d'un fond mobile permettant une utilisation optimale.

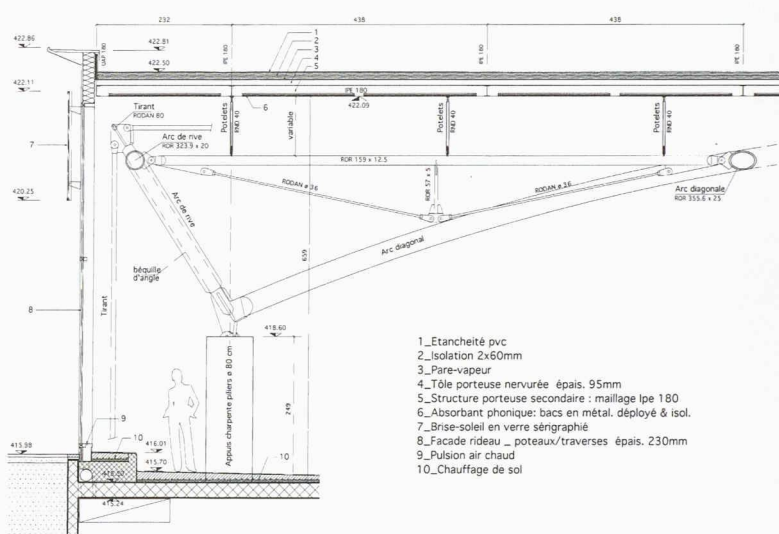
Une patageoire pour les petits enfants complète l'ensemble aquatique de ce bassin couvert.

Cet ensemble de piscines d'été et couvertes est agrémenté par un restaurant et un self-service. Le restaurant bénéficie d'une toiture terrasse, lieu privilégié pour les clients estivaux, surplombant les bassins extérieurs et la végétation. L'entrée, le self-service et le restaurant sont reliés par un couronnement de brise-soleil en bois posé sur une structure métallique rapportée qui donne une harmonie de gabarit à l'ensemble et protège les façades du restaurant.

Les accès et l'entrée de ce complexe sportif et récréatif ont été dotés d'espaces généreux, le parvis constituant un élément de transition entre extérieur et intérieur et un lieu de rencontres et de rendez-vous.

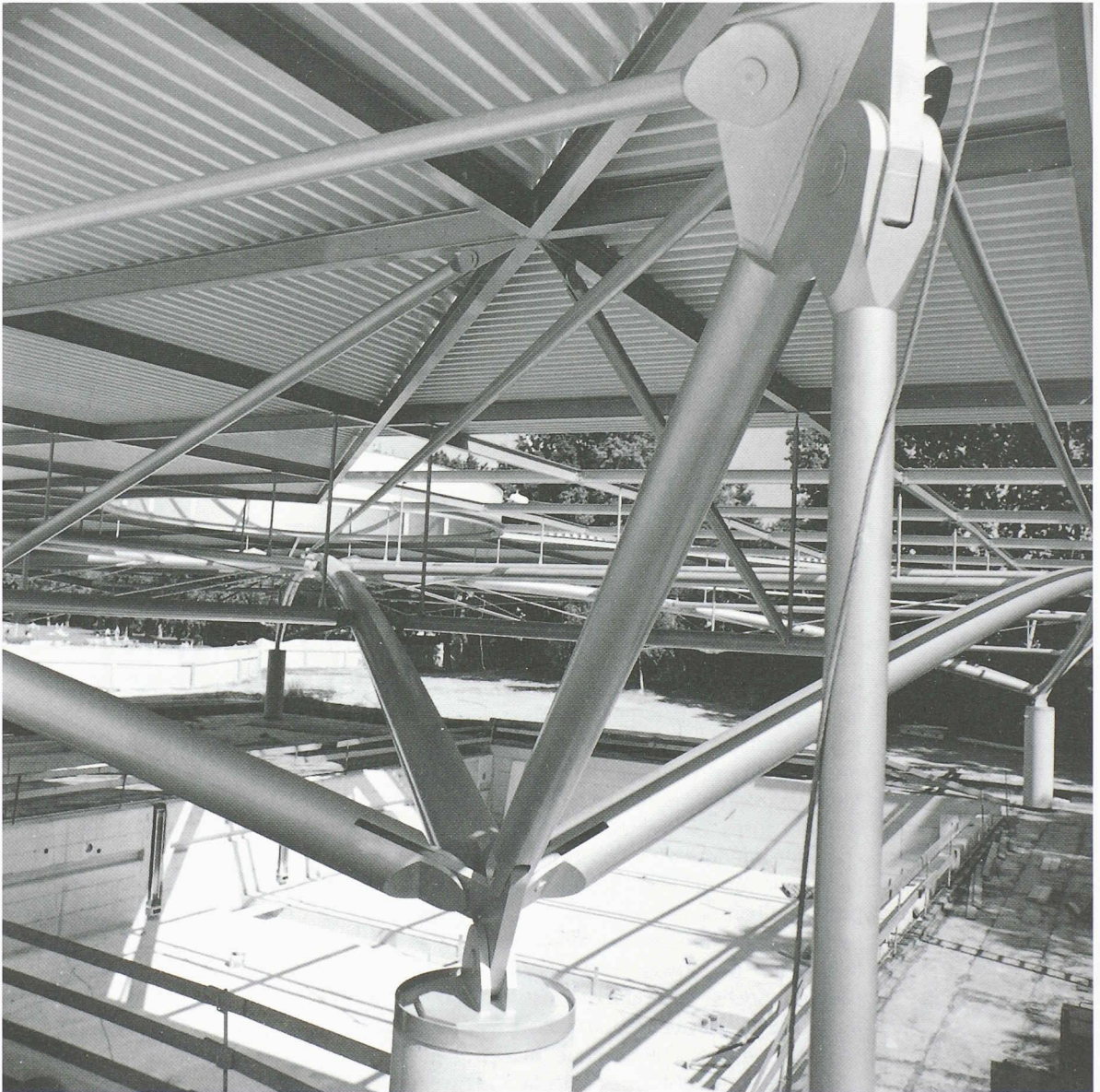
L'unité de l'ensemble contraste avec les quelques couleurs qui ont été apportées et qui servent à repérer les éléments principaux, à savoir l'entrée, la caisse, le self-service et l'escalier extérieur donnant accès à la terrasse toiture.

Les installations techniques pour l'exploitation de la piscine répondent aux critères les plus modernes de ce domaine particulier, et un effort notable a été consenti pour concevoir des systèmes économes en énergie (capteurs thermiques, cellules photovoltaïques offrant 6 kW de puissance, en particulier).



4
5





6

- 4. Coupe structure porteuse
- 5. Piscine intérieure
- 6. Détail structure porteuse
- 7. Coupe façade, entrée et bassin intérieur

7

